

Monsieur le Ministre,

Dans le cadre des consultations pré budgétaires, je souhaite porter à votre attention une proposition structurante pour le Québec, présentée dans le document ci-joint intitulé « *Timbrage : une alternative innovante 100 % québécoise* ».

Le projet Colombo.ai vise à moderniser le mode de contrôle des boissons alcoolisées au Québec grâce à une solution d'intelligence artificielle entièrement développée ici, en partenariat avec des acteurs de premier plan de notre écosystème technologique.

Au-delà des considérations techniques, trois éléments principaux méritent votre attention :

- **Maintenir l'intégrité des revenus de l'État tout en modernisant le contrôle**
La solution proposée permet de préserver les objectifs fondamentaux du système actuel, soit la protection des recettes publiques et l'efficacité des interventions, tout en remplaçant un mécanisme devenu désuet par un outil numérique plus performant;
- **Générer des gains économiques tangibles**
La modernisation proposée permettrait des économies importantes pour les détenteurs de permis ainsi que pour l'État, tout en optimisant le travail des corps policiers et des autorités réglementaires;
- **Positionner le Québec comme chef de file en IA appliquée aux politiques publiques**
Il s'agit d'un projet 100 % québécois, financé et développé localement, qui conjugue innovation, rigueur budgétaire et transformation de l'action gouvernementale.

Nous proposons la mise en place d'un projet pilote encadré et mesurable, permettant d'évaluer objectivement la performance de la solution avant toute décision structurante.

Dans un contexte où chaque dollar public doit générer un maximum d'impact, nous croyons que cette initiative représente une occasion concrète d'allier discipline financière, innovation technologique et efficacité gouvernementale.

Notre outil se conjugue parfaitement avec les approches innovantes de réduction de la bureaucratie et s'aligne aux impératifs d'allègement réglementaire du gouvernement, tout en insistant sur une gestion responsable.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.


Guy Doucet

Président et chef de la direction
Alfred Technologies / Colombo.ai

Timbrage: une Alternative Innovante 100 % Québécoise

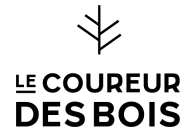
Colombo.ai

Chef de file en intelligence artificielle (IA) au Québec.

Créateur d'**une solution alternative unique au timbrage**.

- Solution 100% québécoise;
- Modèles développés par **Alfred Technologies**;
- Seule firme technologique québécoise en IA liée au domaine des boissons alcoolisées;
- Base de données spécifique au domaine et modèles entraînés dans de grandes organisations;
- Partenaire stratégique et exclusif avec MILA (*Institut québécois d'intelligence artificielle*) pour la réalisation de ce dossier d'envergure.

Rayonnement local et international d'Alfred Technologies



Rayonnement international d'Alfred Technologies et Colombo.ai



Une rencontre a eu lieu entre Rosalie Bouchard-Guérin, directrice des partenariats pour Alfred Technologies ([Colombo.ai](#)) et l'ex-premier ministre du Québec, M. François Legault et son équipe de mission à Vivatech 2025 - Paris. Le dossier Colombo.ai et ses impacts positifs sur le marché ont été mis en lumière à cette occasion.

Rayonnement international d'Alfred Technologies et Colombo.ai



Alfred Technologies récompensée par ALL IN et ScaleAI



Conférence du 11 novembre au RDVIAQC



Rappel: Mise en contexte

- 2018: Québec proclame la fin du timbrage;
- Réclamée par l'industrie de l'hôtellerie, des bars et de la restauration du Québec;
- Procédure désuète et complexe;
- Économie estimée à 6 millions de dollars annuellement pour la SAQ*;
- 20 à 30 millions annuellement d'économies pour les détenteurs de permis;
- Québec : seule province canadienne qui exige toujours le timbrage.



Pourquoi le timbrage demeure après 2018?

Trois craintes principales :

- Perte d'un **outil simple de contrôle de la part des autorités policières**;
- **Pertes financières** liées aux fuites des achats de produits vers les réseaux hors SAQ restauration;
- **Perte de prélèvement de la taxe de droits spécifiques.**

Face aux impacts majeurs pressentis, le gouvernement décrète un moratoire sur la loi promulguée en 2018, toujours en vigueur.



Opportunité

- Dans son plan stratégique 2021-2025*, la RACJ souhaite « renforcer l'efficience et optimiser ses contrôles [...] afin de remplir sa mission de protection de l'intérêt public, de la sécurité publique et de la tranquillité publique. »;
- Les dispositions de la nouvelle loi 17 sont résolument alignées sur cet objectif et offrent un pouvoir accru en matière d'intervention et d'enquête;
- Ouverture des autorités à une solution innovante visant un contrôle adéquat et à meilleur coût.



Enjeu

Les autorités ne sont pas attachées au timbre papier, mais au système de contrôle et de vérification qu'il propose, notamment parce qu'il est adapté au cadre légal québécois en matière de contrôle de l'alcool.

La solution **Colombo.ai** permet de :

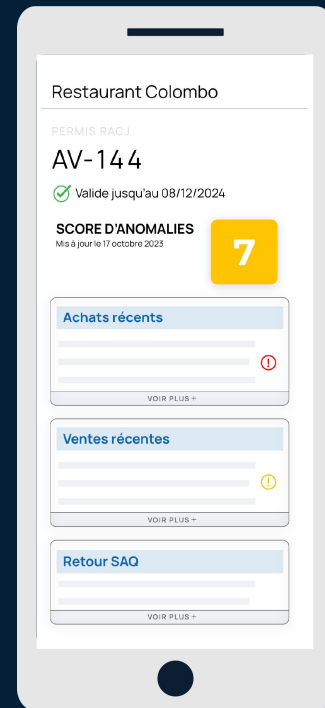
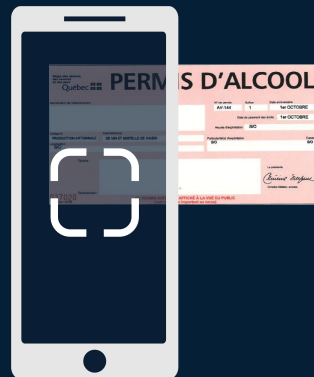
- **Maintenir les avantages** du système de timbrage;
- **Retirer les irritants** actuels pour les établissements dans le contexte actuel de pression accrue sur l'industrie;
- **Moderniser le contrôle** effectué par l'État (capacités et automatisation).
- **Optimiser** les efforts des policiers et diminuer le temps alloué aux enquêtes.

Solution proposée

- Analyse via triangulation les données du MEV, des achats SAQ et des retours SAQ;
- Établit un score d'anomalies (risque de fraude);
- Un résultat trop élevé déclenche une alerte sur une interface sécurisée;

Cette alerte contient plusieurs informations qui aident au contrôle:

- Les informations du détenteur de permis (validité du permis);
- Le détail de ses transactions passées (achats, ventes);
- Colombo.ai dirige le contrôleur vers une page de vérification d'anomalies.





Quelques anomalies détectables

- Achats, ventes de produits anormalement faibles ou élevés;
- Ventes supérieures ou inférieures aux achats;
- Utilisation démesurée de descriptions irrespectueuses des balises de la RACJ (pratiques illégales);
- Étiquettes et bouteilles anormales (remplissage, contrebande).

Optimiser et renforcer le programme *Accès Alcool*

Éléments du programme	Processus proposé
Inspection des établissements titulaires de permis d'alcool pour consommation sur place, qui permet la détection d'infractions relatives au commerce de boissons alcooliques, le cas échéant	Détection des anomalies chez les commerçants par le biais de l'IA - identification des établissements à risque en amont
	Inspection par les policiers ou la RACJ avec l'utilisation d'un téléphone intelligent pour valider le permis affiché, pour confirmer les étiquettes et produits non conformes , faire l'inventaire
La réalisation d'enquêtes visant la détection de stratagèmes illégaux de production, de distribution et de vente de boissons alcooliques	Pré-enquête par les policiers ou la RACJ: Analyse des problématiques se traduisant par l'absence de corrélation entre les achats, les ventes et les inventaires.

Tout en maintenant **l'importance des inspections physiques** par les inspecteurs de la RACJ et des corps policiers, les données obtenues par les modèles de détection d'anomalies (*Colombo.ai*) **augmentent significativement l'efficacité des interventions.**

Proposition de déploiement du projet pilote

Colombo.ai

Colombo.ai

Nous proposons de réaliser un projet pilote ayant pour objectif de moderniser le mode de contrôle par le biais l'intelligence artificielle afin d'optimiser les résultats de l'opération tout en minimisant les risques en maintenant le timbre en place de manière simultanée.



Utilisation simultanée du système actuel de timbrage et du modèle de *Colombo.ai*



Dans des régions administratives ou un échantillonnage choisi par les parties prenantes (*environ 30% des détenteurs de permis*)

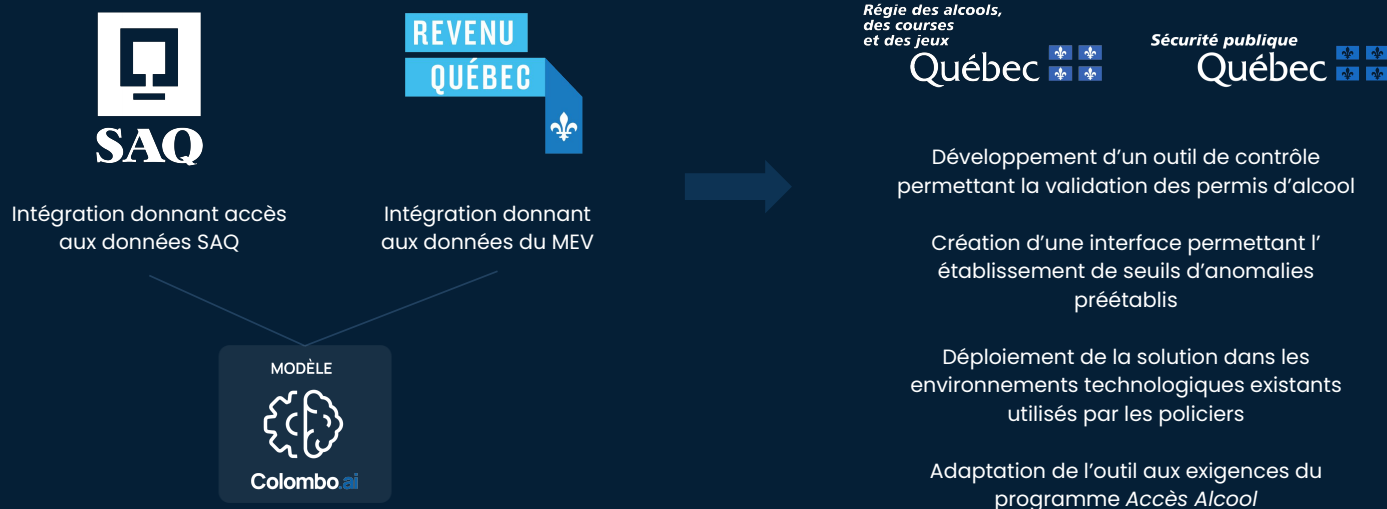


Approximativement 12-18 mois



Participation essentielle de Revenu Québec et des corps policiers oeuvrant avec *Accès Alcool*

Projet pilote proposé – Résumé de l'implication des acteurs du projet



Éléments clés du projet Colombo.ai

1. Nous sensibilisons les autorités sur l'IA comme alternative au timbre **depuis 2022**;
2. Le gouvernement a déposé le 4 novembre 2024 dernier le projet de loi 35 pour l'enlèvement des timbres de microbrasserie;
3. Nous sommes **la seule entreprise québécoise** possédant l'autorisation de l'AMP, l'expérience et les outils éprouvés pour mener à termes ce projet;
4. Nous proposons un **budget maximal de 7,72 M** pour la réalisation du projet pilote (couvrant environ 30% des détenteurs de permis), pour une durée maximale de 12-18 mois;
5. Après la conclusion du projet pilote, les coûts récurrents projetés seront d'environ **5 M** annuellement (montant ferme, avec majoration de 3 % par année) couvrant 100% des détenteurs de permis;
6. Projet réalisé avec **une IA 100 % québécoise** (investisseurs privés et institutionnels 100 % québécois), en partenariat avec MILA et l'ADPQ;
7. Soutien du CA de l'Association Restauration Québec (ARQ) et du Collectif Table Ronde.

Bénéfices du projet Colombo.ai

1. Nous donnons aux policiers un outil pour réduire drastiquement le temps passé sur les enquêtes;
2. Nous permettons aux autorités de se concentrer sur les profils anomaux;
3. Impact majeur du projet sur la compétitivité et le rayonnement à l'international par l'accès aux données et l'entraînement des modèles IA;
4. **20 à 30 millions annuellement d'économies** pour les détenteurs de permis;
5. Des gains estimés à **6 millions annuellement** pour la SAQ en 2018.